

L'Europe rend un bon bulletin à Mons 2015

Capitale culturelle Un programme marqué par sa dimension européenne.

Le joli satisfecit de l'Europe à Mons 2015. Interrogée jeudi au Parlement de la Communauté française, Gloria Lorenzo Leronés, une représentante de la Commission européenne, a indiqué aux députés que son institution avait dressé un bilan positif de "Mons 2015, Capitale européenne de la culture" (CEC). "La dimension européenne du programme était très forte", a notamment souligné l'experte.

Elle fonde ses commentaires sur une "évaluation ex-post" datant de fin 2016. On y lit que "le programme culturel a reflété la culture et l'histoire de la ville et exprimé des cultures en Europe de manière innovante et variée. Il a présenté des thématiques et des personnalités liées à Mons, mais qui présentaient aussi une dimension européenne, notamment saint Georges et le Dragon, Van Gogh et Verlaine."

Concernant Mons à proprement parler, la Commission euro-

péenne note, entre autres, que le titre de CEC "est allé de pair avec un développement substantiel de l'infrastructure culturelle de la ville", et a permis "de créer et de renforcer des réseaux entre les opérateurs culturels de la ville et de tout le Borinage". "Mons 2015, poursuit l'évaluation, a créé de nouvelles opportunités de mécénat d'entreprises pour la culture [...] L'une des réalisations majeures a donc été le développement de nouveaux partenariats avec les entreprises locales." Enfin, "la CEC a renforcé la dimension internationale de l'activité culturelle à Mons et dans le Borinage".

Les aspects négatifs

Jeudi, Gloria Lorenzo Leronés a soulevé "deux points négatifs", repris dans l'évaluation sous forme de recommandations pour les futures CEC. Premièrement, "la communication à l'international" sur les grands événements a été insuffisante. Deuxièmement, "l'héritage de Mons 2015 n'a pas été planifié assez à l'avance", ce que les responsables des festivités reconnaissent eux-mêmes. Une biennale verra cependant le jour à partir de 2018 (Mons 2018).

A. C.